

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 713

AMENDEMENT

présenté par

Mme Catherine Hervieu, M. Damien Girard, Mme Chatelain, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Gustave, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 58, insérer l'alinéa suivant :

« Cet effort suppose un renforcement du travail avec l'ensemble de la communauté de la recherche, qui se concrétise notamment par des partenariats contractualisés, mais implique également la mise en œuvre de standards élevés garantissant des conditions effectives d'accès aux sources et aux données pour les chercheurs, conformément aux exigences posées par le code de la recherche et le code des relations entre le public et l'administration, dans le respect des impératifs de protection du secret de la défense nationale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Écologiste et Social vise à rappeler que l'effort accru consenti, notamment en matière d'innovation de défense, doit s'accompagner d'un travail renforcé avec l'ensemble de la communauté de la recherche.

Dans une logique démocratique, l'augmentation des ressources publiques allouées à ces politiques suppose en effet qu'elles puissent faire l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une mise en débat éclairée, fondés sur une contribution effective de la recherche publique.

Garantir des conditions d'accès aux sources et aux données adaptées aux exigences scientifiques constitue, à cet égard, un levier essentiel pour améliorer la connaissance des politiques conduites, renforcer leur transparence et, in fine, en accroître l'efficacité.